



BULLETIN D'INFORMATIONS

Bulletin n° 14

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

- Etaient présents : Mmes CERVEAU Josiane, CHARTON Ghislaine
Messieurs BACHELET J-Marc, LEGRAND Jean, PERRIAU Fabrice, ROUSSIGNOL Sylvain.
Etaient absents excusé et ayant donné pouvoirs :
- Mr BERNIER Stéphane a donné pouvoir à Mr PERRIAU Fabrice.
- Mr BELLEVALLEE Jean a donné pouvoir à M. ROUSSIGNOL Sylvain.
- Mme FRUIT Martine a donné pouvoir à M. LEGRAND Jean.
- Mr FLEURY Ludovic a donné pouvoir à Mme CHARTON Ghislaine.

Secrétaire de séance : Madame Ghislaine CHARTON

- Lecture est faite du Procès verbal de la précédente réunion.
Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'approuver ce compte rendu, ce qui est fait à l'unanimité.

1- ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2016

2016	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	175 161.00 €	195 758.54 €	370 919.54 €
Recettes	19 268.24€	248 660.58 €	267 928.82 €
Résultat de l'exercice	-155 892.76 €	52 902.04 €	-102 990.72 €
Excédent reporté 2015	33 989.64 €	198 694.60 €	232 684.24 €
Résultat de clôture 2016	-121 903.12 €	251 596.64 €	129 693.52 €

- Madame le Maire ayant remis à chaque conseiller un exemplaire du compte administratif, celui-ci a été présenté et mis au vote par le doyen Monsieur LEGRAND Jean.

Il en résulte un solde positif en fonctionnement de 251 597€ et un solde négatif en investissement de 121 903 €.

Les membres du Conseil approuvent ce compte administratif qui est adopté à 8 voix pour et 1 voix contre.

Le compte de gestion du receveur municipal dégageant le même résultat que le compte administratif est, lui aussi, approuvé à 8 voix pour et 1 contre par le Conseil Municipal.

2- BUDGET PRIMITIF 2017

a) Fixation des taux de taxes :

Lors de la réunion de Conseil de ce jour, Madame le Maire et les conseillers municipaux ont décidé à 8 voix pour et 2 contre d'appliquer les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 14.15%
- Taux foncier bâti : 20.18%
- Taux foncier non bâti : 38.15%
- Cotisation foncière des entreprises : 20.01%

Ces taux sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

b) Subventions aux associations :

Après proposition et suite à la réunion de la commission des finances du lundi 13 mars dernier, les subventions suivantes ont été accordées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- Anciens combattants canville : 300 €
- Amicale rencontre canville : 300 €
- Comité des fêtes canville : 500 €
- FSL : 300 €
- FAJ : 100 €
- COF de Fontaine-Le-Dun : 100 €
- FOOT Doudeville : 150 €
- Les amis de Bourvil : 70 €

c)Inscription au budget primitif de la participation communale au syndicat mixte des bassins versants du Dun et de la Veules.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire la participation communale de 5137 € 52 au Budget Primitif et s'oppose à la fiscalisation.

d) Participations de la commune aux organismes suivants :

Madame le Maire propose aux membres du Conseil, qui à l'unanimité des présents l'acceptent, d'inscrire au BP 2017 à l'article 6554 en section de fonctionnement les participations de la commune aux organismes suivants :

- SIVOSS de St Laurent 43 250 € 00
- Transport de St Laurent 1384 € 00
- Bassins versants 5 137 € 52
- SIVOSSE de Doudeville 8 408 € 67

e) Renouvellement de l'adhésion annuelle à la fondation du patrimoine :

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la fondation du patrimoine a proposé le renouvellement de l'adhésion annuelle qui s'élève à 55 € et sollicite leur accord pour signer ce renouvellement, ce qui lui est donné à l'unanimité des présents.

f) Suppression de la régie de recette :

Suite à la demande du trésorier, le Conseil Municipal et Mme le Maire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, approuve la suppression de la régie recettes pour l'encaissement des recettes «location de la salle polyvalente et ou de mobilier et les photocopies. »

Approuve que la suppression de cette régie prenne effet dès le 23/03/2017,

g) Cimetière et salle polyvalente :

Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité, pour qu'aucune augmentation ne soit reportée sur les barèmes communaux du cimetière qui restent donc inchangés comme suit :

▪ Cimetière :

- Concession trentenaire : 96.00 €
- Concession cinquantenaire : 141.00 €
- Place du columbarium pour 30 ans : 755.00 €
- Place du columbarium pour 50 ans : 800.00 €
- Superposition pour concessions, columbarium ou jardin du souvenir : 88.00 €.

▪ Salle polyvalente :

Suite à la suppression de la régie de recettes à la date du 23 mars 2017, la Municipalité ne peut plus facturer l'électricité au locataire.

Le Conseil Municipal propose donc d'augmenter les tarifs de 5 € pour les vins d'honneur et soirées et de 10 € pour les Week-end.

Les barèmes communaux pour la salle sont approuvés à l'unanimité et deviennent donc les suivants :

- Vin d'honneur : Canvillais 63.00 € Extérieurs : 73.00 €
- Soirée : Canvillais 99.00 € Extérieurs : 120.00 €
- Week-end : Canvillais 148.00 € Extérieurs : 183.00 €

h) Points d'informations sur les travaux inscrits au BP 2017 :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les projets cités ci-dessous :

- Remplacement du taille haies thermique : 420.00 €
- Achat de petit outillage de maçonnerie : 250.00 €
- Programmation de l'éclairage public : 28 000 € :

1. Route du sucre, Mise en place de 16 lanternes équipées d'une lanterne type « TWEET LED » pour 790.44€
2. Route d'Autigny, Mise en place d'une lanterne du type « récupération » pour 379.22 €
3. Route de Perelle, Mise en place de 5 lanternes de type « TWEET LED » pour 2 025.74 €
4. Rue de Notre Dame, Mise en place d'une lanterne de type« récupération » pour 417.15 €
5. Route de Saint Laurent, Mise en place de 7 lanternes de type « TWEET LED » pour 2 736.88€
6. Route d'Autigny, Mise en place de 1 mât équipé d'une lanterne type « TWEET LED » pour 4 616.00€
7. Route d'Autigny, Mise en place de 2 poteaux bois équipés d'une lanterne type « TWEET LED » pour 1 552.28 €
8. Impasse de l'Eglise, Mise en place de 2 lanternes de type « TWEET LED » pour 3 001.52 €
9. Rue Verte, Mise en place de 2 lanternes de type « TWEET LED » pour 1 013.03 €
10. Containers rue Gérard Ducastel, Mise en place d'une lanterne de type « récupération » pour 908.35€
11. Rue Gérard Ducastel, Pose de 5 poteaux bois et mise en place de 7 lanternes de type « TWEET LED » pour 4 621.85 €
12. Lotissement de la ferme, Mise en place de lanterne « VERSO LED » pour 6 15.78 €

A noter, si les travaux sont effectués en même temps, une économie serait faite sur la mise en chantier de 1 155.00 €.

De plus, si les travaux ont lieu cette année, 4 ampoules grillées seront changées à titre gracieux, représentant une économie de 1 500.00 € environ.

- Travaux d'accessibilité pour les toilettes de la salle polyvalente :

La commission des travaux propose de retenir la société ARH NORMANDIE de Canville - les-deux-églises pour la somme de 11 512.57 €.

Pour ces dépenses d'investissement, les membres du Conseil autorisent à l'unanimité, Madame Le Maire à inscrire les dépenses au budget principal 2017 et de retenir l'Entreprise énumérée ci-dessus pour ces travaux d'accessibilité.

3- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	65 136.26 €	386 772.52 €	451 908.78 €
Recettes	187 039.38 €	223 406.00 €	410 445.38 €
Résultat de l'exercice	121 903.12 €	-163 366.52 €	-41 463.40 €
Excédent reporté 2016	-121 903.12 €	163 366.52 €	41 463.40 €
Résultat de clôture 2017	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Lors de la réunion du 23 mars 2017, Madame le Maire a présenté un budget en équilibre sur la section de fonctionnement pour un total de dépenses de 386 772 € et un total de recettes de 386 772 €.

La section d'investissement est équilibrée à 187 039 €.

Le budget est voté à 9 voix pour et 1 voix contre.

4 - COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

a) Communauté de communes :

o Election du nouveau bureau :

- Président : Alfred Trassy-Paillogues (Yerville)
- 1er vice-président : Jean-Nicolas Rousseau (Anvéville),
- 2e vice-président : Erick Malandrin (Doudeville),
- 3e vice-président : Alain Petit (Flamanville),
- 4e vice-président : René Sagnet (Cideville),
- 5e vice-présidente : Agnès Laloï (Saint-Laurent-en-Caux),
- 6e vice-président : Daniel Collard (Yerville),
- 7e vice-président : Dominique Lachevres (Yvecrique),
- 8e vice-présidente : Séverine Frémont (Bourdainville),
- 9e vice-président : Patrice Mathon (Héricourt).

- Opposition au transfert de la compétence urbanisme de la municipalité à la communauté de communes :

Après en avoir débattu le Conseil Municipal de CANVILLE-LES-DEUX- EGLISES :

Considère qu'il apparaît inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction de spécificités locales, d'objectifs particuliers, et selon des formes qui peuvent différer d'une commune à l'autre ;

Rappelle que la communauté de communes doit s'appréhender comme un espace intelligent de coopération, issue de la volonté des maires ;

Réaffirme que la communauté de communes - qui n'est pas une collectivité territoriale au sens de la Constitution - n'est légitime qu'en tant qu'outil au service des communes qui la composent. Le degré d'une coopération intercommunale efficace se réfléchit, se discute, s'adapte au contexte local et ne se décrète pas arbitrairement, pas plus qu'il ne s'impose de façon autoritaire ;

Décide en conséquence d'approuver, à l'unanimité, l'opposition au transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes Plateau de Caux- Doudeville - Yerville

b) -Syndicat mixte d'adduction d'eau potable et d'assainissement :

Le compte administratif 2016 fait apparaître un excédent de 528 158.59 € en cumulé, il a été voté à l'unanimité par le conseil syndical.

Le budget primitif 2017 est à l'équilibre, il est adopté par le conseil Syndical.

L'opération de renouvellement du réseau AEP sur les communes de Canville les deux Eglises, Bretteville Saint Laurent et Saint Laurent est inscrite au BP 2017.

c) SDE 76:

- Suite à la dissolution de la communauté de communes de Yères et Plateaux, les 13 communes demandent l'adhésion au SDE 76.

Le conseil municipal accepte l'adhésion des communes suivantes : Baromesnil, Canehan, Cuverville-sur-Yères, Criel-sur-Mer, Melleville, Mesnil-Réaume, Monchy-sur-Eu, Saint-

Martin-le-Gaillard, Saint-Pierre-en-Val, Saint-Rémy-Boscrocourt, Sept-Meules, Touffreville-sur-Eu et Villy-sur-Yères, au SDE76

d) -Syndicat Mixte des bassins Versants du Dun et de la Veules

- Notification de demande de modification de statuts du syndicat mixte :
 - article 1 : modification de la composition du Syndicat avec intégration des 16 communes (anciennement Mer et Lin) dans la communauté de communes de la Côte d'Albâtre
 - article 2 : suppression du terme "contrat rural"
 - article 5 : le Syndicat est administré par un comité composé de délégués élus par les assemblées délibérantes des collectivités membres à raison de :
 - Un délégué titulaire
 - Un délégué suppléant

Par commune membre représentée.

Les établissements publics de coopération intercommunale membres sont représentés par autant de délégués titulaires et suppléants, qu'ils ont de communes adhérentes, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune.

- article 8 : remplacement du terme "trésorerie de FONTAINE LE DUN" par "trésorerie de secteur" .

Après en avoir délibéré, à 8 voix pour et 2 voix contre des membres présents, le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications statutaires du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules telles que proposées ci-dessus,

e) -Commissions des travaux

1) Les travaux d'aménagements de l'accès du cimetière :

Lors du démontage de l'accès, nous avons découvert de gros blocs de grès. La mise en place de ces grès était impossible à reposer pour respecter les contraintes de l'accessibilité, nous avons donc acheté des petits grés pour la somme de 360.00 € TTC. Ces travaux sont en finition.

2) Rénovation des Bâtiments annexés à la Mairie et le préau de l'école :

Nous allons acheter du clin pour rénover les côtés du préau et des bâtiments, ces travaux seront effectués par notre employé communal. Quelques modifications sont à prévoir.

3) Garage pour le tracteur :

Une étude va être lancée par Ludovic FLEURY, après votre accord, pour une extension du bâtiment de l'ancienne salle des fêtes.

f) -Affichage :

Une discussion autour de la table est également faite pour l'achat d'une vitrine, d'un plan communal et pour le choix d'un logo représentant la commune. Cette étude est lancée par Ghislaine CHARTON

5 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES:

a) -Journée inter-génération du 08/04/17 :

Cette journée a été annulée en raison de peu d'inscrits.

b) Fêtes des voisins et Fêtes des Mères du 26/05/15 à 19 H 30 :

Un coupon réponse sera distribué à l'ensemble des habitants pour recenser le nombre de personne et ainsi s'organiser en conséquence.

La séance est levée à 23H05.

Calendrier des festivités à venir :

30/04/2017 : Foire à tout - Exposition d'oiseaux et avicole	Comité des Fêtes
08/05/2017 : Cérémonie patriotique et banquet	Anciens Combattants
15/06/2017 : Repas réservé aux adhérents	Amicale rencontre
29/06/2017 : Sortie Fécamp réservée aux adhérents	Amicale rencontre

Attention à noter deux changements de date dans le calendrier des festivités 2017 :

- Le loto prévu le 07/10/2017 est reporté au 14/10/2017
- La soirée beaujolais nouveau prévu le 16/11/2017 est reportée au 17/11/2017

Etat civil :

-Décès de Mme DUCASTEL Renée le 23 Mars 2017

Bien à vous

Mme LE MAIRE